



AGENDA

Séances à huis-clos

Lundi 1^{er} février

— 12h : réunion de la section Économie, Statistique et Finances.

— 15h : **Pierre-André Chiappori**, membre de l'Académie : « Le capital familial » (grande salle des séances).

Lundi 8 février

— 15h : **Olivier Houdé**, membre de l'Académie : « Le cerveau et la décision » (grande salle des séances).

*Pas de séance les
15 et 22 février*




LUNDI 25 JANVIER Environnement et santé

Jean-François Bach, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine


L'orateur rappelle que, pour nombre de médecins, la santé reste l'absence de maladie ou de mal-être lié à une pathologie. Dans la relation entre l'environnement et la santé, il faut considérer les divers aspects de l'environnement qui posent des problèmes différents. Il peut s'agir tout d'abord de l'environnement physique. On pense immédiatement au réchauffement climatique et aux menaces qu'il fait peser sur la santé (alimentation, maladies infectieuses) sans que l'on puisse néanmoins proposer de scénario précis. Sont également inclus les risques potentiels liés aux ondes électromagnétiques. Les risques chimiques nous interpellent plus directement. La chimie est partout. On sait que certains produits ont des effets délétères sur la santé. Ainsi, l'amiante présente un risque incontestable et expose au risque de cancer de la plèvre les ouvriers ayant travaillé dans ces chantiers. L'exemple de la silicose chez les mineurs est également bien documenté. Les risques biologiques sont plus complexes. Ils peuvent faire intervenir la chimie (pesticides ou plastiques que l'on retrouve dans les aliments). L'actualité pandémique nous fait surtout penser aujourd'hui au risque des maladies infectieuses, émergentes ou non, souvent issues d'espèces animales – les zoonoses. S'agissant de la COVID-19, l'environnement chinois, avec la déforestation et les habitudes alimentaires, est présent dans tous les esprits, même si les pangolins accusés un moment d'avoir servi d'intermédiaires entre les chauves-souris et l'homme semblent hors de cause. Le cas des OGM doit aussi être évoqué. Au-delà de la discussion concernant les risques pour la biodiversité, il est important de mentionner que les risques imputés aux OGM pour le développement d'allergies ou de tumeurs ne reposent pas sur des bases scientifiques solides. Toutefois, pour le médecin, il existe un autre type d'environnement tout aussi important qui relève plus directement de l'individu. Si l'on prend le cas des maladies chroniques, il suffit d'observer le taux de concordance, imparfait, de ces maladies au sein des familles. Dans le cas du diabète insulino-dépendant, le taux de concordance entre jumeaux identiques (monozygotes) est compris entre 35 et 50% ; il tombe à 7% entre frères et sœurs non jumeaux ou jumeaux dizygotes. Les facteurs qui peuvent expliquer cette discordance sont des différences comportementales (tabagisme, alcool, toxicomanie) mais aussi des relations personnelles (amis, famille).


Ceci pose le difficile problème de la relation de causalité entre facteurs de l'environnement et pathologie. Dans certains cas, la responsabilité de l'environnement est certaine (amiante, silicose) ; dans d'autres, elle ne repose sur aucun fait scientifique (maladies imputées à des vaccins ou troubles liés aux antennes téléphoniques). Le problème est plus compliqué dans les situations où l'environnement peut jouer un rôle défavorable mais où il est difficile d'en apporter la preuve. Cette situation est observée dans les études épidémiologiques aux facteurs multiples, comme dans le cas des perturbateurs endocriniens. Certains produits (distillibène, bisphénol-A) sont d'authentiques perturbateurs endocriniens ; mais la liste des produits chimiques détectés est très longue et quasiment inexploitable.


Les pathologies ont beaucoup évolué depuis 50 ans. La fréquence de certaines maladies, maladies allergiques (asthme, rhume des foins, eczéma du nourrisson) ou auto-immunes (diabète insulino-dépendant ou sclérose en plaques), a beaucoup augmenté. La question est de savoir si l'augmentation de la fréquence de ces maladies est liée à l'environnement. Parallèlement, on constate une diminution des maladies infectieuses. L'hypothèse est apparue de savoir si la diminution du fardeau infectieux contribue à l'augmentation des maladies immunitaires. La relation de causalité, à l'origine de l'hypothèse de l'hygiène, fut établie par un pédiatre britannique David Strachan, qui observa que l'eczéma et le rhume des foins étaient plus fréquents dans les familles peu nombreuses. Inversement, la grande fréquence des infections observées dans les pays en développement protège la population des maladies immunitaires. Ainsi, l'évolution du style de vie ou la qualité de l'environnement sanitaire modifient la fréquence des maladies.


À l'issue de sa communication, J.F. Bach a répondu aux questions et aux observations que lui ont adressées **R. Brague, A. Vacheron, D. Andler, J. Baechler, J.C. Trichet, J.R. Pitte, P.A. Chiappori, M. Bastid-Brugière, É. Roussel.** 

DANS LA PRESSE ET SUR LES ONDES

Lundi 25 janvier, dans *Le Monde*, **Olivier Houdé** rend hommage au psychologue belge Marc Richelle, disparu début janvier : « **La science du goût d'apprendre** » . Richelle a repris à Skinner l'idée que « *la classe peut être considérée comme un environnement positif d'apprentissage, au sens le plus scientifique et expérimental du terme, dont l'enseignant est le maître* », et que dès lors, celui-ci doit être très attentif aux comportements de chaque élève pour procurer des retours positifs en fonction d'objectifs propres à chacun. « *Skinner, Piaget et Richelle nous confirment que donner aux élèves un retour régulier et positif [...] sur leurs actions spontanées, par essai et par erreur reste le ciment du progrès* ».


Vendredi 22 janvier, **Jacques de Larosière** a donné aux *Échos* un grand entretien, « **Les banques centrales fabriquent les futures crises** »  où il fustige la politique monétaire expansionniste des banques centrales qui imposent « *une vision dépressive* » de nos sociétés et préparent à terme la « *décroissance économique* ». Il livre un regard sévère sur la gestion de la pandémie par les États qui lui semblent avoir répondu comme si c'était « *une crise du passé* », sans avoir tiré « *aucune des leçons de 2008* » (durant cette période, la France a continué à s'endetter, accusant une dette publique de 100% du PIB et un rapport de dépenses publiques sur PIB de 54% fin 2019). Contre la « *théorie monétaire moderne* » qui estime que les taux d'intérêt négatifs permettent un surendettement sans dommage, il estime que la France doit veiller à préserver la qualité de sa signature en stabilisant son niveau de dette et se dit inquiet de l'effet « *trappe à liquidités* » qui découragerait l'investissement productif. Au sujet du dispositif de prêt garanti créé par l'État aux entreprises, et que nombre d'entre elles ne pourront rembourser faute de fonds propres, il propose d'analyser leur bilan et de transformer les prêts garantis en capital pour celles qui sont solvables ; l'État pourrait même garantir un rendement de ces investissements à hauteur de 5%, ce serait « *une excellente façon de repenser le capitalisme français tout en redonnant de l'air à nos entreprises* ».


Vendredi 22 janvier, au lendemain de l'annonce de l'annulation des épreuves de spécialité du baccalauréat et de leur remplacement par le contrôle continu, *La Dépêche* a dressé un florilège des arguments pour ou contre ce rite de passage : « **Examen vs contrôle continu : l'éternel débat autour du baccalauréat** » . Parmi les détracteurs, **Jean-Robert Pitte** pointe « *un diplôme sans valeur* » qui illusionne les élèves et leurs parents, et le verrait avantageusement remplacé par un « *contrôle continu sérieux* », qui « *permettrait un meilleur apprentissage et un livret scolaire bien plus détaillé* », ainsi qu'un accompagnement personnalisé et une meilleure orientation vers telle ou telle formation.

Jean-Claude Trichet a donné une interview à *La Revue Des Deux Mondes* (février 2021) : « **Préparer l'économie et la société aux défis de demain.** »  Il y compare la Grande Crise Financière de 2008 et la crise présente du Covid avec la crise de 1929 et évoque en particulier la réaction européenne à la crise des *subprimes* en 2007 : « *En 2007-2008 comme au printemps 2020, les pouvoirs publics ont immédiatement réagi à l'irruption de la crise. Lorsque la Banque centrale européenne (BCE) a découvert, au matin du 9 août 2007, que le marché monétaire européen ne fonctionnait plus, j'ai tout de suite réuni virtuellement son directoire pour examiner la situation. Nous avons décidé en l'espace de trois heures de répondre aux demandes de liquidités des banques de façon totalement illimitée. Cette décision, qui était sans précédent dans l'histoire des banques centrales, s'est traduite par l'injection de 95 milliards d'euros de liquidités. L'économie européenne était assurée que nous ne laisserions jamais une illiquidité généralisée bloquer son financement. En 2007-2008 comme en 2020, les banques centrales ont pris très rapidement des décisions importantes. La mise en œuvre d'une coopération extrêmement étroite entre banques centrales, caractérisée par des échanges d'informations, par l'activation de swaps de devises multilatéraux ainsi que par une coordination exceptionnelle des décisions, était quelque chose d'entièrement nouveau en 2007-2008.* »

La revue *Foreign Literature Studies* (numéro 20) a publié la traduction en chinois d'un texte de **Pierre Brunel**, « **Rimbaud antique et moderne** », présenté lors d'un colloque à Shanghai en mai 2019.

À SAVOIR

Mardi 26 janvier à 19h, **Mireille Delmas-Marty** participe avec Didier Fassin à la table ronde « **Covid-19, nos sociétés démasquées** », retransmise en direct sur la chaîne YouTube  de la Cité des sciences et de l'industrie.

Jeudi 28 janvier, elle prend part à l'événement « Rome et Jérusalem, entre ciel et terre » organisé par le Consulat de France à Jérusalem et l'Ambassade de France près le Saint-Siège pour la Nuit des Idées, intervenant avec Jérôme Clément, au débat inaugural « **Vivre ensemble dans un monde déboussolé** », à suivre en direct (en français, italien ou anglais) à 18h30 (heure de Paris) sur les réseaux sociaux des institutions organisatrices et sur zoom (vu.fr/LNDI). Programme complet .

Vient de sortir la troisième édition de *Droit public français et européen*, publié par **Bernard Stirn** avec Yann Aguila, avocat à la Cour, dans la collection Amphithéâtre, coéditée par Dalloz et les Presses de Sciences Po. Partant de la conviction que le droit public français ne peut se concevoir aujourd'hui en dehors de l'espace européen, ce livre aborde les différentes questions non seulement du point de vue du droit interne mais aussi sous l'angle européen, qu'il s'agisse du droit de l'Union européenne, de la Convention européenne des droits de l'homme ou des différents droits nationaux. La première édition, en 2014, avait reçu le prix du livre juridique du Club des juristes.

Vendredi 19 janvier, **Jacques de Larosière** a été invité par le Medef à présenter ses idées sur les moyens de la nécessaire recapitalisation en fonds propres des entreprises surendettées.

Lancement du cycle "Des Académiciens en Sorbonne"



Vendredi 22 janvier, dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, Christophe Kerrero, recteur de l'Académie régionale Île-de-France et de l'Académie de Paris, a ouvert le cycle "Des Académiciens en Sorbonne" qu'il a créé avec **Jean-Robert Pitte**, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, autour du principe suivant : inviter une fois par mois des classes des académies de Paris, Créteil, Versailles et leurs professeurs à une rencontre avec un académicien autour d'un sujet inscrit à leur programme d'étude sélectionné par les deux parties. Un mois avant la rencontre, les classes disposent d'un document présentant l'académicien et le propos de la conférence, proposant des pistes de questionnement et des références pour stimuler la réflexion et entrer dans le vif du sujet.

En ce vendredi 22 janvier, la question soumise à Jean-Robert Pitte, géographe et spécialiste de gastronomie, porteur du projet d'inscription du repas gastronomique français au Patrimoine immatériel de l'UNESCO en 2010, était : "**Comment conserver le patrimoine français tout en le faisant vivre ?**"



Pour l'écouter et échanger avec lui, le public était composé, pour l'Académie de Paris, d'élèves de BTS en Technique culinaire - Hôtellerie - Restauration du Lycée Guillaume Tirel et de classe terminale en spécialité Histoire Géographie Géopolitique et Sciences politiques des Lycées Victor Hugo et Maurice Ravel ; pour l'Académie de Créteil, d'élèves de BTS des métiers de l'hôtellerie et de classe terminale du Lycée Émilie du Châtelet de Serris (77), des Lycées Schweitzer du Raincy (93) et Couperin de Fontainebleau (77); pour l'Académie de Versailles d'élèves de classe terminale en Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration du Lycée René Auffray de Clichy (92). Outre un groupe d'élèves d'Hypokhâgne de la maison d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis (93) et leurs professeurs, étaient présents Souâd Ayada, présidente du Conseil supérieur des programmes, Nathalie Berthon, déléguée académique aux arts et à la culture et plusieurs inspecteurs du second degré de l'Académie de Paris.



Après le discours d'accueil de Monsieur le Recteur qui a chaleureusement remercié les élèves et fait applaudir leurs professeurs, **Xavier Darcos**, Chancelier de l'Institut de France, a rappelé la mission de l'Institut et des cinq académies qu'elle abrite : Soutenir, Éclairer, Perpétuer. Jean-Robert Pitte a présenté l'Académie des sciences morales et politiques, dont l'originalité consiste à mettre à contribution et en dialogue toutes les disciplines des sciences humaines pour éclairer les enjeux du présent et préparer l'avenir. Un film de présentation de l'Académie a été projeté. ▶

La conférence de Jean-Robert Pitte sur la conservation du patrimoine a navigué, à partir d'une définition du patrimoine, entre le matériel et l'immatériel, le spirituel et le gourmand. Et les mots, si importants pour assurer l'existence et la transmission des manières de faire – des techniques comme des gestes – et faire éclore à leur tour des manières, à la fois communes et singulières, d'apprécier. Il n'y a pas de conservation imaginable si on ne s'inscrit, modestement, dans cette chaîne de transmission qui en assure la perpétuation et qui offre des savoirs, du sens et du cœur. Car il ne suffit pas de bien faire, et il est certain qu'il faut savoir tenter pour se dépasser, rompant avec l'académisme. Pensons au *Festin de Babette* de Gabriel Axel, inspiré d'une nouvelle de Karen Blixen : Babette, ayant fui la guerre civile, sert humblement deux dames ascétiques dans un petit village danois jusqu'au jour où, ayant remporté le gros lot à la loterie, elle confectionne un repas gastronomique à la française pour douze convives, les réconciliant avec eux-mêmes et avec la vie avant de rester, elle qui fut jadis à Paris un grand chef cuisinier et qui a tout donné dans ce seul repas, à leur service.

Jean-Robert Pitte s'est ensuite prêté à « l'Abécédaire », livrant sa vision en trois mots – Tradition, Création, Respect –, avant de répondre aux questions des élèves sur la reconstruction de Notre-Dame, la transmission culinaire et le rôle des femmes, longtemps tenues éloignées de la haute cuisine, occasion pour J-R Pitte de rappeler l'histoire de celle-ci, apparue à la Cour et poursuivie après la Révolution grâce à l'ouverture de restaurants par les officiers de bouche en mal d'emploi...

Avant de se séparer, non sans avoir évoqué "Les Chemins de la vocation" qui le poussèrent vers la cuisine, sa première passion, puis vers la géographie, l'académicien a offert deux œuvres : *Le Déjeuner d'huîtres* de Jean-François de Troy et *Le Déjeuner de jambon* de Nicolas Lancret, conservées au musée Condé à Chantilly. Il a transmis deux citations en résonance avec Notre-Dame de Paris : « « Tandis que l'on construit à grands frais je ne sais quels édifices bâtards qui ne sont ni romains, ni grecs, on laisse tomber en ruine d'autres édifices dont le seul tort est d'être français. » (Victor Hugo, *Revue des Deux-Mondes*, 1832) et « À quoi bon cette recherche de ce qu'ont laissé les autres pour ne rien produire soi-même ? » (Viollet-le-Duc, vers 1850). Pour finir par la devise de Civitas Nostra : « Les hommes passent avant les pierres ». ▶